

### Article 31 du Règlement

A l'occasion de la Semaine de l'arbre qui se déroule cette année du 7 au 13 mai, chaque Canadien et Canadienne devrait poser ce geste de planter un arbre et profiter de cette période pour approfondir ses connaissances sur l'importance que joue la forêt sur notre économie, sur notre environnement, sur la préservation de notre faune et de nos cours d'eau et sur notre santé en général.

Monsieur le Président, cette richesse n'est pas inépuisable comme, trop longtemps, nous l'avons pensé et doit être préservée par une politique forestière bien réfléchie afin de léguer aux générations futures une forêt saine et généreuse.

Aujourd'hui, notre langage a changé, monsieur le Président, nous ne parlons plus de coupeurs de bois, nous parlons de travailleurs forestiers à qui je rends un hommage particulier, et qui méritent toute notre admiration. Ce sont, monsieur le Président, les jardiniers qui, par leur travail professionnel, nous livreront la forêt de demain.

Je voudrais, en terminant, rendre hommage également à un grand homme de chez nous, feu J. Donat Brûlé, ingénieur forestier, qui a voulu inculquer à la jeune génération ce souci de protéger l'arbre, en fondant, le 20 février 1940, les Clubs 4H.

\* \* \*

[Traduction]

### L'ACCORD DE LIBRE-CHANGE

#### LES RÉPERCUSSIONS SUR LE COÛT DES ALIMENTS

**M. Jack Whittaker (Okanagan—Similkameen—Meritt):** Monsieur le Président, encore une fois, nous avons une preuve que le gouvernement n'est pas entièrement honnête envers les Canadiens et qu'il ne leur dit effectivement pas la vérité au sujet des effets réels de l'Accord de libre-échange. Dans le *Globe and Mail* d'aujourd'hui, Galen Weston, président du conseil d'administration et président-directeur général du conglomerat de denrées alimentaires Loblaws, déclare que les Canadiens ne devraient pas s'attendre à payer moins cher dans les supermarchés par suite de l'Accord de libre-échange.

Pendant la campagne électorale, le gouvernement a promis aux Canadiens qu'une famille de quatre personnes économiserait entre 85\$ et 130\$ sur sa facture d'épicerie, grâce à des importations moins coûteuses occasionnées par l'Accord de libre-échange. Au lieu de cela, nous avons assisté au cours de la dernière année à une hausse de 4 p. 100 des prix des denrées alimentaires, la plus forte augmentation depuis l'été 1987. Avec la ponction fiscale qui a résulté du budget, nous pouvons nous attendre à d'autres hausses des prix des aliments.

Encore une fois, nous avons vu le gouvernement induire les consommateurs canadiens en erreur et avons été témoins de son manque d'engagement à tenir ses pro-

messes électorales. Même les amis du premier ministre (M. Mulroney) qui sont des chefs d'entreprise, comme Galen Weston, disent maintenant que le gouvernement a trompé la population canadienne au sujet de l'Accord de libre-échange.

\* \* \*

[Français]

### LES TÉLÉCOMMUNICATIONS

#### ON DEMANDE QUE LE CRTC RÉVISE CERTAINES PROPOSITIONS

**M. Mark Assad (Gatineau—La Lièvre):** Monsieur le Président, une décision rendue par le CRTC concernant un aspect des télécommunications pour l'Ouest du Québec ne reflète aucunement la réalité de la région de l'Outaouais et les services voulus par la population.

La proposition de Bell Canada est le résultat de quelques années de consultation avec tous les organismes et municipalités de la communauté concernée. La proposition de Bell Canada, en conjonction avec les municipalités, est juste et équitable, donnant à l'Ouest du Québec les mêmes services que du côté ontarien.

On voudrait, monsieur le Président, que le CRTC révise de nouveau les propositions et rende une décision qui reflète effectivement la réalité de la région de l'Ouest du Québec.

\* \* \*

• (1410)

[Traduction]

### L'AGRICULTURE

#### LA DIMINUTION DU NOMBRE DES FAILLITES AGRICOLES

**M. Ross Stevenson (Durham):** Monsieur le Président, le nombre des faillites agricoles a diminué de 8,2 p. 100 en 1988, confirmant la tendance à la baisse établie en 1984. Cette tendance positive s'explique bien sûr par de nombreux facteurs. Une gestion financière en amélioration constante et la hausse des prix de certains produits de base en constituent deux des principaux facteurs. Le grand soutien financier que le gouvernement fédéral accorde dans le cadre de son programme de stabilisation du revenu agricole, du programme spécial d'aide aux producteurs de grains et du programme d'aide aux producteurs victimes de la sécheresse, a également été un facteur important de l'amélioration de la situation économique de beaucoup de nos exploitations agricoles. Nous nous préoccupons tous du bien-être économique de nos familles agricoles. L'esprit d'initiative éclairé du gouvernement fédéral a facilité l'évolution constante d'un secteur agricole vigoureux au Canada et continuera de le faire.